



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 13/11/2025

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, MAURELET Laura et PERRAULT Aurélie ; Messieurs CHATELAIN Edouard, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy, PRUNIER Jean-Louis.

Absents excusés et représentés : Madame SWARTVAGHER Marine , Messieurs DELATOUR Guillaume et MICHON Sébastien.

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc

1- Tarif et règlement des affouages :

Le tarif et le règlement pour les affouages restent inchangés cette année, soit 7€ TTC le stère.

2- Vitesse Chemin Saint Jacques :

Suite à la demande de riverains et après avoir constaté des vitesses excessives, le conseil municipal décide de limiter la vitesse à 30km/h afin de renforcer la sécurité et de préserver la structure du chemin. Des panneaux seront prochainement installés.

3- Convention contrat groupe prévoyance pour les agents de la collectivité :

Le centre de gestion a validé la proposition du conseil proposée en octobre dernier.

Informations diverses :

L'Agence Nationale de santé a demandé la désignation d'un référent « espèces à enjeux pour la santé humaine » (chenilles processionnaires, ambroisie...). Il est proposé Monsieur Olivier MATTON pour cette mission, qu'il a acceptée. Il est déjà impliqué à titre personnel et fait parti de la commission environnement.

Rencontre avec la société BRM (nettoyage des caniveaux) : Elle passe habituellement 3 fois par an, elle passera une 4ème fois en 2025 (1ère quinzaine de décembre). Un passage par trimestre semble efficace.

Réunion avec le SDEA (éclairage public) le 04 novembre 2025. Il n'est pas prévu d'augmentation tarifaire en 2026. Mise en place d'un plan géoréférencé de la voirie courant 2026.

La fibre n'a pas pu être installée à la salle des fêtes, une gaine n'a pas été trouvée. Des travaux semblent nécessaires. Un nouveau rendez-vous devra être fixé.

La formation pour l'utilisation des nouvelles clés est en cours.

Impasse du Monceau : Une irrégularité dans l'édification d'une clôture a été constatée. Il a été demandé à l'administré de se mettre en conformité avec la déclaration préalable déposée en mairie et avec le plan local d'urbanisme en vigueur.

Le 27 octobre 2025 a eu lieu la rencontre avec les 3 gardes-champêtres recrutés le 1er octobre 2025 par Troyes Champagne Métropole.

Document unique : Le référent des risques professionnels du Centre de Gestion nous a informés sur un plan d'actions à élaborer avec la rédaction de fiches d'évaluation des risques.

Décorations de Noël

Comme chaque année, venez assister à l'illumination de la place de la Mairie, samedi 6 décembre à 18h.

Nouveauté : La présence d'une boîte aux lettres du Père Noël.

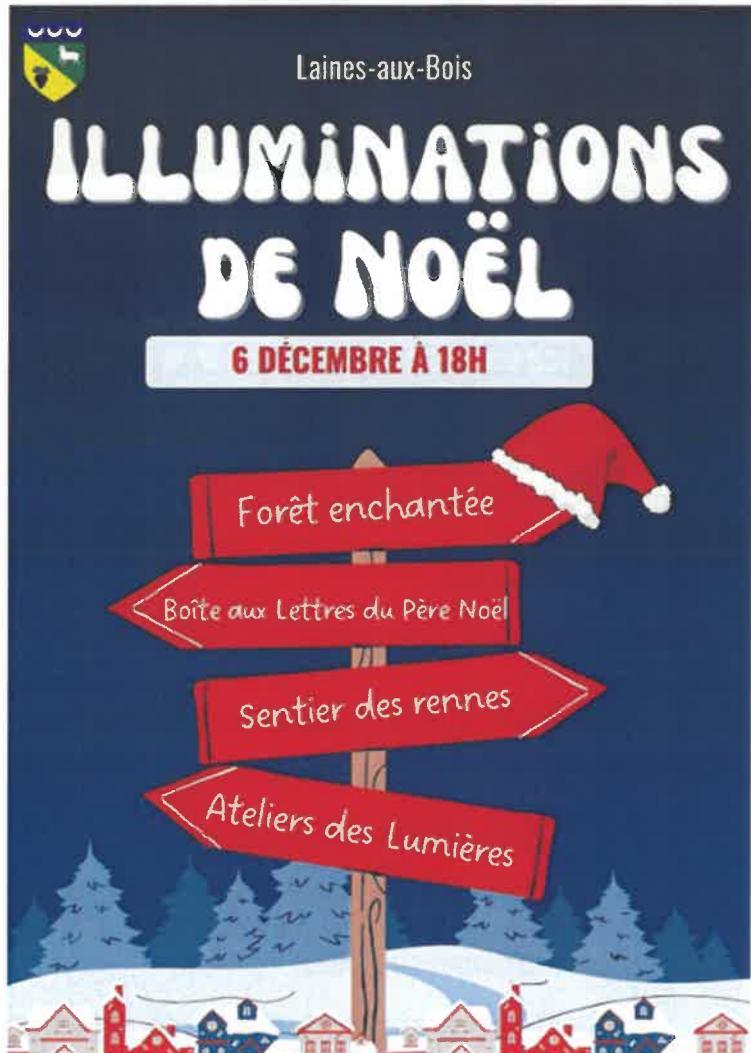
N'hésitez pas à y déposer vos courriers avant le 18 décembre, en indiquant votre nom, prénom, adresse, et âge, afin que le père Noël puisse vous répondre.

Colis de fin d'année

Les colis de fin d'année seront distribués, par les membres du CCAS, le weekend du 13 et 14 décembre aux personnes de plus de 70 ans ne participant pas au repas.

Messe

Le 21 décembre sera célébrée à 11 heures une messe en l'église de Laines aux Bois.



Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »



Télécharger l'application « PanneauPocket »

